

# VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

## Livre des délibérations

---

**PROCÈS-VERBAL** des délibérations de la séance régulière du Conseil de Ville de Lac-Saint-Joseph, tenue en date du 18 février 2019 à 19h30, à l'Auberge Duchesnay, 140 Montée de l'Auberge, Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier.

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

- M. Michel Croteau, maire
- M. Yvan Duval, conseiller
- M. Jean-Sébastien Sheedy, conseiller
- M. Claude Tessier, conseiller
- M. Jacques Tessier, conseiller

**ÉGALEMENT PRÉSENTES:**

- Mme Vivian Viviers, directrice générale
- Mme Roxane Ouellet, inspectrice municipale

**ABSENCES MOTIVÉES :**

- M. Clément Gignac, conseiller
- Mme Jocelyne Boivin, conseillère

Les membres du conseil présents forment quorum.

### **ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance;
2. Acceptation de l'ordre du jour;
3. Acceptation du procès-verbal de la séance du 21 janvier 2019 ;
4. Acceptation des listes et rapports mensuels ;
5. Certificats de crédits disponibles ;
6. Rapport de l'inspectrice municipale ;
7. Rapport de la directrice générale ;
  - a. Ristourne de la MMQ pour 2018 ;
  - b. Jugement coupe d'arbres dans la rive ;
  - c. Défi des Héros ;
8. Toshiba, logiciel de gestion ;
9. Enseigne Hôtel de Ville ;
10. Club Nautique St-Louis ;
11. Avis de motion, Règlement concernant la circulation, le stationnement et le remorquage (2019-266) ;
12. Avis de motion, Règlement de lotissement (2019-267) ;
13. Construction Hôtel de Ville
14. Autres sujets ;
15. Période de questions
16. Levée de la séance.

### **1- Ouverture de la séance**

Les membres étant présents, le quorum est constaté et le Maire M. Michel Croteau souhaite la bienvenue à tous et déclare la séance ouverte à 19h30.

### **2.- Adoption de l'ordre du jour**

Après lecture de l'ordre du jour, il est convenu de l'adopter tel que déposé par la secrétaire-trésorière.

**CA-011-2019 Sur proposition de M. Yvan Duval dûment faite et appuyée à l'unanimité l'ordre du jour est adopté après avoir ajouté les items mentionnés ci-dessus.**

**ADOPTÉ**

### **3.- Adoption du procès-verbal de la séance du 21 janvier 2019**

Lecture est faite du procès-verbal de la séance du 21 janvier 2019

**CA-012-2019 Sur proposition de M. Jacques Tessier dûment faite et appuyée à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du 21 janvier 2019 est adopté tel que déposé.**

**ADOPTÉ**

### **4.- Adoption des listes et rapports mensuels**

La secrétaire-trésorière dépose les rapports mensuels suivants:

- Liste des comptes payés pour le mois de janvier 2019 ;
- Conciliation bancaire au 31 janvier 2019;
- Rapport budgétaire pour le mois de janvier 2019.

**CA-013-2019 Sur proposition de M. Claude Tessier dûment faite et appuyée à l'unanimité, les listes et rapports mensuels pour le mois de janvier 2019 sont adoptés tel que soumis.**

**ADOPTÉ**

### **5.- Certificats de crédits disponibles**

La secrétaire-trésorière dépose la liste des certificats de crédits disponibles pour le mois de février 2019.

**CA-014-2019 Sur proposition de M. Claude Tessier dûment faite et appuyée à l'unanimité, il est résolu d'accepter les certificats de crédits disponibles tel que préparés par la secrétaire-trésorière et de l'autoriser à faire les versements aux fournisseurs.**

**ADOPTÉ**

---

## **6.- Rapport de l'inspectrice municipale**

Mme Ouellet mentionne aux membres du conseil qu'un seul permis a été émis en janvier pour un usage additionnel.

Elle ajoute que jugement a été rendu par défaut dans le dossier du 982 Thomas-Maher puisque le propriétaire ne s'est pas présenté à l'audition. Toutefois, il a fait une requête en rétractation de jugement qui sera présentée à la Cour le 13 mars prochain en même temps que celui du 980 Thomas-Maher.

**CA-015-2019 Sur proposition de M. Jacques Tessier, appuyée à l'unanimité, le Conseil prend acte du rapport de l'inspectrice municipale.**

**ADOPTÉ**

## **7.- Rapport de la directrice générale**

- a) **Ristourne de la MMQ pour 2018 :** Mme Viviers fait lecture d'une lettre de la Mutuelle des Municipalités du Québec nous informant d'une ristourne de 1 384 \$.
- b) **Jugement coupe d'arbres dans la rive :** Ce point a été abordé dans le rapport de l'inspectrice municipale.
- c) **Défi des Héros:** Mme Viviers informe les membres du Conseil que les pompiers du Service d'incendie de Ste-Catherine vont relever le Défi des Héros au profit de la Fondation Rêves d'Enfants dans le but de réaliser le rêve d'une jeune fille de Shannon âgée de 5 ans et atteinte d'une leucémie aiguë myéloïde. Il est convenu de verser une commandite de 500 \$.

**CA-016-2019 Sur proposition de M. Claude Tessier, appuyée à l'unanimité, le Conseil prend acte du rapport de l'inspectrice municipale et lui demande de transmettre un chèque au montant de 500 \$ à la Fondation Rêves d'Enfants dans le cadre du Défi des Héros.**

**ADOPTÉ**

## **8. Toshiba Logiciel de gestion**

Mme Viviers explique avoir assisté à une présentation et une formation offerte par Toshiba concernant un nouveau logiciel de gestion de documents, soit le Système M-Files. Elle dépose la documentation et la proposition pour la licence de ce logiciel.

**CA-017-2019 Sur proposition de M. Yvan Duval, appuyée à l'unanimité, il est résolu que ce Conseil autorise la secrétaire trésorière à signer le contrat pour l'acquisition du Système M-Files de Toshiba.**

**ADOPTÉ**

## **9.- Enseigne pour la Mairie**

---

Mme Viviers présente aux membres du Conseil la proposition reçue concernant l'enseigne à être installée sur les terrains du futur Hôtel de Ville.

Après discussion, il est convenu de donner mandat à Enseignes aux Quatre-Vents pour la confection de l'enseigne mais en indiquant sur la première ligne « *Ville de Lac-Saint-Joseph* » et en-dessous « *Hôtel de Ville* » ainsi que le no civique 360 plus bas.

**CA-018-2019 Sur proposition de M. Jean-Sébastien Sheedy, il est résolu à l'unanimité que ce Conseil autorise la secrétaire-trésorière à signer et compléter les documents nécessaires pour commander l'enseigne pour l'identification de l'Hôtel de Ville selon la proposition budgétaire de 15 822 \$ plus les taxes.**

**ADOPTÉ**

#### **10.- Club Nautique St-Louis**

M. Jean-Sébastien Sheedy indique que l'USLCN fait les démarches pour l'embauche d'un coordonnateur. Le budget est respecté pour un montant de 6 000 \$ et si d'autres options sont ajoutées par le Club Nautique, il devra en assumer les coûts supplémentaires.

#### **11.- Avis de motion, Règlement concernant la circulation, le stationnement et le remorquage (2019-266)**

Ce point est reporté à la prochaine réunion, le projet de règlement n'étant pas prêt.

#### **12.- Avis de motion, Règlement de lotissement (2019-267)**

Ce point est reporté à la prochaine réunion, le projet de règlement n'étant pas prêt.

#### **13.- Construction de l'Hôtel de Ville**

M. Michel Croteau mentionne que les travaux sont presque terminés. Il reste une partie du toit à compléter mais avec les accumulations de neige constantes, ces travaux ont été retardés.

#### **14.- Autres sujets**

Aucun point n'a été ajouté.

#### **15.- Période de questions**

Aucune question.

---

**16.- Levée de la séance**

La séance est levée à 19h45.

**CA-019-2019 Sur proposition de M. Yvan Duval, il est résolu à l'unanimité de lever la séance du Conseil à 19h45.**

**ADOPTÉ**

---

**Michel Croteau**  
Maire

---

**Vivian Viviers**  
Secrétaire-trésorière